

CONCILIER PRÉSERVATION DU BONOBO ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES POPULATIONS LOCALES EN RDC



© iStock

PAYS

République Démocratique du Congo.

DATES

2017 – 2019.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet visait à protéger le Bonobo par une gouvernance communautaire de la forêt et un développement économique local durable par le biais d'activités génératrices de revenus comme l'apiculture. Ce projet avait pour objectif la mise en place de Forêts Communautaires Locales (FCL) afin de permettre à des populations autochtones de devenir les uniques propriétaires et gestionnaires de leur forêt.

RÉALISATIONS CLÉS

- **Création** d'une zone commune de conservation de 84 735 ha surveillée par les communautés locales ;
- **Augmentation** de 17% du nombre de bonobos en 2 ans de projet dans la zone de suivi ;
- **Baisse** de 75% depuis 2016 du nombre de pièges détectés ;
- **Développement** de l'apiculture : formations sur la fabrication des ruches, l'apiculture moderne ; fabrication de 21 ruches.

PARTENAIRES TECHNIQUES

Mbou-Mon-Tour (MMT).

PARTENAIRES FINANCIERS

Maisons du Monde Foundation.